



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 2 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Labellisation de 3 nouveaux espaces France services en Dordogne

En Dordogne, un plan de déploiement de 31 espaces France Service a été établi par les services de l'État et les collectivités.

6 espaces France Services sont labellisés depuis le 1er janvier 2020 : Pays de Belvès - Thenon et Hautefort - Nontron - Lanouaille - Mussidan et Coulounieix-Chamiers.

A cette première liste, viennent s'ajouter à compter d'aujourd'hui **3 nouveaux espaces France Services** :

- Saint-Cyprien
- Mareuil en Périgord
- Val de Louyre et Caudeau (Sainte-Alvère)

22 projets (dont 18 créations) suivront.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français dont le déploiement a débuté en janvier 2020. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes **formées** et disponibles, pour **effectuer ses démarches du quotidien**.

Ce nouveau modèle se caractérise par **4 ambitions** pour faciliter l'accès aux services publics :

- **le retour du service public au cœur des territoires.** Chaque Français doit, à terme, pouvoir accéder à une France Services en moins de 30 minutes ;
- **un service public moderne**, qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens (par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches), tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet ;
- **un niveau de qualité garanti**, quels que soient le lieu d'implantation et le responsable local France Services (une collectivité, un acteur public ou privé) ;
- **un lieu de vie agréable et convivial.**

Chaque France Services permet un accompagnement sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques. Ils garantissent un accompagnement dans 100 % des France Services.

Dans chaque France Services, les agents d'accueil sont notamment formés pour :

- donner une **information de premier niveau** (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions) ;
- mettre à disposition et **accompagner l'utilisation d'outils informatiques** (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs) ;



- aider aux **démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- résoudre les **cas les plus complexes** en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur.

